

**Le mercredi 26 février 2014**

**de 12 h à 12 h 25**

**Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 4032**

2375, chemin de la Côte-S<sup>t</sup>-Catherine, Montréal (Québec)

Évaluation de l'exposition des travailleurs à divers solvants dans une entreprise de fabrication d'armoires et placards de cuisine du Bas-S<sup>t</sup>-Laurent

Conférencière : Natalia Toma, étudiante à la maîtrise (stage)

Directeur de recherche : Maximilien Debia, professeur au département

Responsable de stage : Gervais Tremblay, DSP Bas-S<sup>t</sup>-Laurent

## *Résumé*

Dans le cadre de la mise à jour du programme de santé spécifique à l'établissement, une évaluation de l'exposition aux solvants organiques des travailleurs œuvrant dans le département de finition d'une entreprise spécialisée en fabrication d'armoires et placards de cuisine a été réalisée.

Des échantillonnages actifs d'acétate de butyle normal, d'acétate d'éthyle, d'acétone, d'éthanol, d'alcool isobutylique, d'éthylbenzène, de toluène, de xylène et de solvant Stoddard sur tubes de charbon actif et d'alcool méthylique sur tubes de gel de silice ont été effectués durant un quart de travail. En parallèle, des dosimétries passives ont été réalisées pour évaluer les concentrations de méthyl éthyl cétone. Les ratios du mélange (Rm) ont été calculés pour chacun des employés évalués afin de juger son exposition.

Au poste du préposé à l'entretien des robots, un Rm de 1,5 a été calculé pour la journée de travail. De plus, durant le lavage des pièces du robot (30 min) dans un bain avec du diluant VR100, le travailleur a été exposé à une concentration d'alcool méthylique de 640 mg/m<sup>3</sup> soit deux fois la valeur d'exposition de courte durée de 328 mg/m<sup>3</sup>. Pour les deux autres postes, le Rm a dépassé le seuil d'intervention médicale du service de santé au travail, soit 0,33.

Plusieurs recommandations ont été formulées à un comité de travail afin d'assurer la prise en charge des risques pour la santé des travailleurs liés à l'exposition aux solvants organiques, allant de la substitution de solvants à la ventilation.